

Lettre ouverte



Dialogue social- Etat d'avancement

Cher (s) (es) collègues,

Nous revenons vers vous, comme nous nous y étions engagés, concernant l'état d'avancement des demandes formulées au Maire-Président le 14 décembre dernier. Vous êtes nombreux à nous interpeller pour connaître l'aboutissement de nos demandes syndicales.

Vous avez été environ 1 300* agents à légitimer les demandes formulées au Maire-Président en signant la pétition portée par la CFE-CGC. Nous vous en remercions.

Pour rappel les demandes à la collectivité sont les suivantes :

- Une revalorisation du Régime Indemnitare (RI) selon un plan pluriannuel sur 3 ans (*cf. lettre ouverte de décembre 2023 consultable sur le site <https://www.cfe-cgc-caen.fr/>*),
- La mise en œuvre d'actions concrètes autour du bien-être au travail (expérimentation de la semaine de 4j/4,5j, l'augmentation du plafond débit-crédit à 12h avec récupération en ½ journée et/ou en journée, l'expérimentation du décalage des horaires journaliers de travail pour certains métiers),
- La reprise du 0,5 jour de télétravail,
- La mise en place d'un groupe paritaire restreint de travail (OS-administration) pour organiser un plan d'actions concret et local sur le sujet "Egalité femme-homme,"
- Informer toute personne qui saisit le dispositif « harcèlement et lutte contre les discriminations » qu'elle a la possibilité d'être accompagnée par l'OS de son choix dans tout le déroulement de la procédure,
- Informer les agents sur la retraite (fonctionnement des gains/pertes des trimestres, conséquence de certains choix de carrière).

Le 26 juin prochain, les élus répondront aux demandes formulées par les syndicats en décembre dernier. Les arbitrages seront donc rendus.

La CFE-CGC reste mobilisée pour que des avancées significatives soient effectives dans nos métiers.

Nous ne manquerons pas de revenir vers vous pour vous tenir informé (s) (es) des suites données à nos demandes. Nous vous invitons néanmoins à consulter notre site internet sur lequel nous afficherons les arbitrages rendus par la collectivité.

**La CFE-CGC a fait le choix de mettre en pause la mobilisation autour de la pétition.*



La CFE-CGC tient à remercier la collectivité pour l'attribution fin juin de nouveaux locaux syndicaux refaits à neuf. Ces locaux sont situés rue des blanchisseries (ex direction des sports).

La reprise d'un dialogue social apaisé et constructif sur des sujets prioritaires reste fortement appréciée par notre organisation syndicale.

Site de la CFE-CGC : <https://www.cfe-cgc-caen.fr/>



La CFE-CGC un syndicat pour tous les agents

Parce que la CFE-CGC véhicule des valeurs de respect, d'écoute, de bienveillance, de tolérance et des valeurs humaines fortes, elle mobilise des agents des trois catégories provenant de nombreuses directions.